

Le destin de Gabrielle

enquête



MANTE PHOT



avec sa mère vers 1870



son mari Victor Louis



avec ses deux enfants vers 1881

Je n'ai retrouvé les photos qu'après avoir bien entamé la rédaction de ces notes.
Elles ajoutent un aspect tragique qui m'a incité à choisir le titre.

JPD version du 29 avril 2013

Dans mes notes, je l'avais d'abord appelée Marie, son troisième prénom dans l'ordre de l'état civil, celui qui précède le nom, et qui peut avoir été le prénom usuel au 19ième siècle ; aussi pour la distinguer de sa fille, Hortense Gabrielle à l'état civil mais prénommée, justement, Gabrielle au dos des photos de famille.

Sur son acte de mariage en 1873 elle a signé simplement « Gambier ». Ce n'est que par la consultation de son dossier d'institutrice que j'ai su que c'était Gabrielle, puisqu'elle elle signe sur sa demande d'emploi « Gabrielle Frimat ».

Gabrielle Adèle Marie GAMBIER est ma trisaïeule, née juste cent ans avant moi. Curieusement, sur sa fiche dans les casiers consacrés aux instituteurs, au fond à gauche de la salle de lecture des Archives de Paris, ses trois prénoms sont écrits dans l'ordre inverse. À la place alphabétique de son nom, il y a une fiche de renvoi et sa fiche est classée à son nom d'épouse. Cette fiche porte une « date d'entrée », le 16 octobre 1882, dont je n'ai pas été d'abord sûr de la signification. Peut-être la marque de sa titularisation ? Elle est déjà « institutrice » sur son acte de mariage en 1873; elle aurait pu être jusque là suppléante, n'étant pas passée par une École Normale d'Institutrices.

Quoiqu'il en soit, sa carrière aura été courte, puisqu'elle est décédée au mois de mai 1884, environ deux semaines après son mari, tous les deux à leur domicile à Vincennes. Dès que j'ai trouvé ces informations lors de mes recherches généalogiques, je me suis interrogé sur ces décès rapprochés . Mais en France la cause de la mort ne figure pas sur l'acte de décès. Sont-ils morts de la même maladie contagieuse ? Il a alors 46 ans, elle bientôt 33 ans, et ils laissent deux orphelins: l'aîné, un garçon de 10 ans et qui devait décéder à l'âge de 17 ans; et une fille âgée de 5 ans, qui sera mon arrière-grand-mère.

Enquête médicale

Quelle maladie épidémique présente à Paris en 1884 pourrait expliquer ces décès rapprochés ?

Ma lecture du livre de Patrick Deville, « Peste et Choléra », a relancé cette question. C'est une biographie d'Alexandre Yersin, découvreur du bacille de la peste. J'ai alors réalisé que je ne connaissais que peu de chose sur cette époque effervescente, celle de Pasteur, où ont été identifiées en quelques années les causes ou les agents des grandes épidémies: rage, peste, tuberculose, choléra, typhoïde...

Pour ce qui nous occupe, tuberculose ? Peu vraisemblable, cette proximité des dates, pour une maladie à évolution lente. Choléra ? Les épidémies sont bien identifiées, celle de 1884 a commencé en juin dans le Var et est signalée en juillet dans le département de la Seine où elle atteint son sommet en novembre; on dénombre un total de 7820 morts pour la métropole et l'Algérie.

La typhoïde est un candidat plus sérieux. La salmonelle responsable avait été reconnue en 1880, isolé en culture pure en 1884 et on comprenait qu'il fallait s'occuper de la qualité de l'eau... Une épidémie en 1884 à Paris, justement l'année du décès de Gabrielle, est l'occasion pour Charles Chamberlain d'inventer son filtre à porcelaine. Agrégé de physique en 1974 – cent ans avant moi - il avait fait ses classes au laboratoire de Pasteur à l'École Normale Supérieure. La durée d'incubation ou d'évolution, ainsi que la mortalité assez élevée de la maladie, semblent compatibles avec notre question.

fit John Snow pour le choléra. À la fin du XIX^e siècle, la typhoïde était, avec la diphtérie, une des causes majeures de mortalité dans la population des moins de 30 ans, ceci du fait notamment de l'urbanisation sauvage qu'a connu cette époque de révolution industrielle. La mortalité à Paris entre 1865 et 1885 oscillait entre 40 et 143 décès pour 100 000 habitants. En France, on évalue entre 20 000 et 30 000 le nombre de morts de typhoïde, dont 5 000 pour la seule ville de Paris en 1900. Pasteur lui-même perdit deux de ses enfants de typhoïde.

(une Histoire des Microbes, Patrick Berche) (merci Google Books)

Parmi les morts de typhoïde de l'époque, je rencontre Lucien Letinois, amant de Verlaine, décédé en avril 1883 à l'âge de 23 ans à l'hospice de la Pitié; allait-on alors nécessairement à l'hôpital ? Sans doute pas. Gabrielle et son époux sont morts chez eux d'après les actes de décès. Et enterrés à Vincennes, j'ai trouvé leur trace sur le registre au « cimetière ancien ».

La rougeole avec ses complications est aussi bien possible; ou la diphtérie, bien qu'elle s'attaque plutôt aux enfants (?), ou une mauvaise grippe, pneumonie ou de malheureuses circonstances autres qu'une maladie.

Par la suite, des recherches plus approfondies sur la situation sanitaire dans les années 1880, dans un ouvrage historique à la BNF et dans les rapports de l'Académie de Médecine, ne m'ont permis de trouver aucune une épidémie particulière à Vincennes au printemps 1884.

Après avoir découvert l'effrayante pénibilité du travail d'institutrice de maternelle à l'époque, je me dis qu'elle a aussi bien pu, veuve avec deux enfants, se suicider (?) ou mourir d'épuisement...

Enquête sur l'institutrice

Un deuxième mystère se présentait: sur l'acte de décès de son époux, Gabrielle est « directrice des Écoles de l'Ouest » à Vincennes; leur adresse est d'ailleurs celle de l'École Maternelle correspondante, sans doute un logement de fonction. Mais sur son propre acte de décès, le rédacteur a écrit « directrice de l'asile de Vincennes » ?? Ces deux mentions ne me paraissaient guère compatibles. Je soupçonneais plutôt une erreur d'écriture.

L'« Asile de Vincennes » est un établissement inauguré en 1857 sous Napoléon III pour accueillir initialement les ouvriers convalescents blessés sur les très nombreux chantiers d'Haussmann (400.000 ouvrier employés vers 1860 !); c'est aujourd'hui l'« Hôpital National de Saint-Maurice », du nom de la commune où il est situé, qui n'est pas Vincennes..., de même que le fameux hôpital psychiatrique appelé couramment « asile de Charenton » malgré que la commune de Charenton-Saint-Maurice est devenue simplement Saint-Maurice depuis 1842 ! (hôpital Esquirol depuis 1973). Il faudra dans le futur ajouter que ces deux établissement n'en forment plus qu'un seul, administrativement, depuis 2011...

Toujours est-il que j'imaginais mal comment Gabrielle aurait pu diriger cet établissement au sortir d'un poste de directrice d'École.

Une coïncidence étrange s'est présentée dans cette recherche: Paul Verlaine fit à partir de 1887 des séjours à l'Asile de Vincennes (et non pas dans l'établissement psychiatrique) parmi de multiples séjours dans de grands hôpitaux parisiens; et une prostituée l'a inspiré, sous le nom de « Princesse Roukhine », rencontrée vers 1885, nommée Marie Gambier ! Plus jeune d'environ quatre ans que notre (Gabrielle, Adèle,) Marie, semble-t-il. Nous avons déjà croisé incidemment Verlaine.

Je trouverai finalement la solution sur Wikipedia, après avoir rencontré Marie Pape-Carpantier en enquêtant sur les institutrices au 19ième siècle: les écoles maternelles s'appelaient auparavant « salles d'asile » !!

« les écoles maternelles

Mais les salles d'asile se développent surtout sous le Second Empire, grâce à l'action de Marie Pape-Carpantier. Elles prennent le nom d'« écoles maternelles », une première fois le 28 avril 1848, officiellement seulement en 1881, pendant la Troisième République, sous l'autorité de Pauline Kergomard, qui en est la première inspectrice générale. Celle-ci s'oppose à la tendance qui veut

faire de ces écoles des lieux d'instruction à part entière, voulant plutôt favoriser le « développement naturel » de l'enfant.

Les maternelles ont dès l'origine été conçues comme devant accueillir les enfants des deux sexes et constituaient ainsi les seules écoles à pratiquer la mixité, longtemps refusée pour les autres niveaux d'enseignement. Quant aux adultes chargés de s'occuper des enfants de ces écoles, il s'agissait exclusivement de femmes. »

lu sur la Toile: (http://www.charlesfourier.fr/article.php3?id_article=817)

« En 1867, on prépare l'exposition universelle qui aura lieu à Paris. Le ministère de l'Instruction publique lance une vaste opération pour les instituteurs. Des délégués de ceux-ci seront invités, grâce à une souscription nationale, pour passer quelques jours à Paris où ils visiteront les musées et l'exposition et où ils assisteront à des conférences pédagogiques. Duruy demande à Marie Pape-Carpantier de leur présenter la méthode des salles d'asile. Elle fait donc cinq conférences du 21 août au 19 septembre 1867 et elle obtient un véritable triomphe. Elle est ainsi la première femme à prendre la parole à la Sorbonne. Loin de se contenter d'un exposé abstrait, elle donne de véritables leçons de choses avec des exemples concrets, à grand renfort d'accessoires variés, morceaux de pain, épis de blé, vers à soie, ballon, images, etc. Sous couvert d'une leçon sur le bâtiment (où elle montre une pierre, une truelle, un pic, un marteau, un fil à plomb) sa dernière conférence est un récit d'inspiration maçonnique qui se termine sur l'entrée d'un chœur d'écoliers chantant *Les petits ouvriers*. Elle a ainsi démontré que la leçon de choses était la méthode qui pouvait vivifier l'enseignement primaire. En même temps, elle amorce une nouvelle révolution en affirmant l'égalité entre l'instituteur et l'institutrice et en plaident pour une éducation dispensée aux deux sexes, sans discrimination. C'en est fini du maître d'école ignorant, terrorisant les enfants qu'il était incapable d'instruire »

Voici une citation de Pauline Kergomard: (l'Éducation maternelle dans l'école, 1886)

(voir <http://michel.delord.free.fr/kergomard-educmater.html>)

« Nous poserons donc en principe *absolu* que la directrice d'une école maternelle doit parler et agir, non pas comme ayant sous sa direction des garçons et des filles, mais simplement des *enfants*. Rien dans la discipline, rien dans l'enseignement ne doit établir la distinction. »

Notre Gabrielle était donc directrice de l'École Maternelle du groupe des Écoles de l'Ouest, que le rédacteur de l'acte décès nommait encore « asile » en 1884 (et même pas « salle d'asile »), avec quelques années de retard.

Les années 1880 sont aussi en pleine effervescence dans le domaine scolaire ! Les lois de Jules Ferry sont de 1881-82. On peut donc dire qu'elle exerce exactement au moment de la création de notre école maternelle républicaine laïque.

Quelques détails

ouvrages consultés

livre sur l'histoire de la commune de Vincennes (Archives de Paris)

mémoire dactylographié de 6 pages sur l'Historique des salles d'asile de la ville, signé en octobre 1988 par C.Kauffmann, qui est actuellement la conservatrice (janvier 2013)

Jean-Noël Luc, L'Invention du jeune enfant au xixe siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle, Paris, Belin, 1997

Dictionnaire de Ferdinand Buisson (1911)

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>

dossier personnel de Gabrielle aux Archives de Paris (c'est la fiche mentionnée au début de ce texte qui y donne accès) ; carton D1T1-214 ; en-tête de la Préfecture du département de la Seine, Direction de l'Enseignement Primaire, Bureau du Personnel.

Formation initiale

Il est écrit dans son dossier personnel qu'elle « a complété ses études aux cours organisés par la Société pour l'instruction élémentaire » :

(je souligne) compte tenu des dates, Gabrielle a dû être élève d'un « cours normal » dès les toutes premières années (vers 1867)

« La Société pour l'instruction élémentaire est la plus ancienne et la plus grande association laïque d'enseignement primaire que nous possédions en France ; elle a été constituée le 17 juin 1815, c'est-à-dire la veille de Waterloo.

...

Plus effacée dans les premières années du second empire, elle reprit énergiquement son initiative traditionnelle vers 1863, et commença à cette époque à se préoccuper particulièrement de l'instruction des jeunes filles. Elle créa pour elles des cours normaux publics et gratuits.

Décidés en 1864, inaugurés, sous la présidence de M. Marie, en 1865, ces cours étaient, à l'origine, suivis par cent jeunes personnes seulement ; ils comptaient en 1885 plus de 3000 élèves, et étaient au nombre de 50, parmi lesquels il faut signaler le premier cours de morale fondé en France pour les femmes, professé avec une haute supériorité par M. Leblond, sénateur et conseiller à la Cour de cassation. La littérature ancienne et moderne, les langues italienne, espagnole, anglaise, allemande, les sciences physiques et naturelles, les mathématiques, la comptabilité, y furent enseignées concurremment avec les travaux à l'aiguille, la musique, la lecture à haute voix, la sténographie, la pédagogie, le droit usuel, le dessin, la géographie, l'histoire ancienne, l'histoire moderne et l'histoire de France. Chaque année, des centaines d'élèves ont obtenu le brevet élémentaire et le brevet supérieur

La Société a également institué depuis 1864 des examens ayant pour objet d'exciter l'émulation entre les élèves des écoles laïques de Paris et du département de la Seine. ... Plus de six mille enfants des deux sexes prennent part, chaque année, à ces examens. » (dict. F.Buisson)

L'article 25 de la loi Falloux (1850) exige un diplôme pour les enseignants. Tout Français peut exercer «la profession d'instituteur primaire, public ou libre, s'il est muni d'un Brevet de capacité».

http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/75/99/49/PDF/hecquet_aline.pdf :

« Entre 1816 et 1880, les normaliens intégraient l'École normale après un pré-recrutement. Ils suivaient une formation de trois ans puis pouvaient passer leur Brevet élémentaire. Les lauréats avaient la possibilité de prétendre au concours enseignant.

À partir du décret du 4 janvier 1881, il existe deux titres pour le Brevet de capacité en fonction des épreuves passées. Si ce sont les épreuves exigées par l'article loi du 15 mars 1850 alors, c'est le Brevet de capacité de second ordre ou Brevet élémentaire. Si l'aspirant(e) passe le brevet avec les matières facultatives de l'enseignement primaire, article 3 de la loi du 19 juillet 1875, alors le diplôme porte le nom de Brevet de capacité de premier ordre ou Brevet supérieur »

http://www.inrp.fr/numerisations/journal-des-instituteurs/Fascicules/1881/INRP_JDI_18810116_FA.pdf :

Décret relatif am brevets de capacité (4 janvier 1881)

Le Président de la République française,

Vu....

Décrète :

TITRE Ier. DES TITRES DE CAPACITÉ.

Article premier. — Le brevet de capacité exigé par l'article 25 de la loi du 15 mars 1850, pour exercer la profession d'instituteur primaire public ou libre, portera le nom de Brevet de capacité de second ordre ou Brevet élémentaire.

Art. 2. — Le brevet de capacité comprenant les matières facultatives de renseignement primaire et auquel est attaché l'émolument fixé par l'article 3 de la loi du 19 juillet 1875 portera le nom de Brevet de capacité de premier ordre ou Brevet supérieur.

Art. 3. — Il est institué, en outre, sous le nom de Certificat d'aptitude pédagogique, un titre complémentaire de l'un ou de l'autre brevet, destiné à constater plus particulièrement l'aptitude des instituteurs ou des institutrices à la direction des écoles publiques comprenant plusieurs classes.

TITRE II. DES CONDITIONS D'ADMISSION.

Art. 4. — Pour se présenter devant une commission d'examen, en vue d'obtenir le brevet supérieur, tout candidat doit justifier de la possession du brevet élémentaire et avoir dix-sept ans au 1er janvier de l'année dans laquelle il se présente.

Art. 5. — Pour se présenter aux examens du brevet simple, le candidat doit avoir au moins seize ans au 1^{er} janvier de l'année dans laquelle il se présente.

Art. 6. — Les candidats au certificat d'aptitude pédagogique doivent avoir au moins vingt et un ans révolus au moment de leur examen et justifier de deux ans d'exercice au moins dans l'enseignement public ou libre, à compter de l'époque où ils ont obtenu le brevet élémentaire.

Art. 7. — Aucune dispense d'âge ni de stage ne pourra être accordée.

La dénomination du brevet de Gabrielle sur son dossier en 1882 semble utiliser les termes du décret de 1881, malgré que ce brevet date de 1870.

La photo avec sa mère est-elle prise à l'occasion de ce diplôme ? En mars 1870 elle a bientôt 19 ans, et sa mère décède en janvier 1871 ; cela paraît donc très probable.

Élisa Lemonnier :

« Les troubles qui agitent Paris pendant la Révolution de 1848 montrent la misère et le dénuement des femmes. Elisa Lemonnier organise un ouvroir pour procurer quelques ressources aux femmes démunies. Consternée par la maladresse de ces ouvrières, elle conçoit le projet de donner un véritable enseignement professionnel à des jeunes filles afin de leur permettre de gagner leur vie. »

« Après des essais divers, elle réussit, en 1856, à créer la Société de protection maternelle, qui se transforma, le 9 mai 1862, et prit le titre de Société pour l'enseignement professionnel des femmes. Un local fut loué, au nom de Mme Lemonnier, rue de la Perle, n° 9, et la première école professionnelle pour les jeunes filles s'ouvrit le 1er octobre 1862. Le succès rapide de cette première école permit bientôt d'en ouvrir une seconde, 72, rue Rochechouart. Mais les fatigues occasionnées par cette double fondation altérèrent profondément la santé de Mme Lemonnier, qui succomba, le 5 juin 1865, après une maladie de quelques jours.

Le nouvel enseignement répondait si bien à l'une des nécessités de l'ordre social contemporain que l'exemple fut suivi ; à l'étranger, d'abord, en Suisse, en Belgique, en Italie. Plusieurs municipalités françaises ouvrirent, dans quelques grandes villes de province, des écoles professionnelles de jeunes filles. L'Exposition universelle de 1878, où les écoles Elisa Lemonnier obtinrent une médaille d'or, ... »

(ci-contre extrait du Bulletin du Commerce 1871-72)

L'École où exerce Gabrielle en 1872-73, au 37 rue Laval, est dirigée par Mme Victor Paulin.

Eugène Pottier, auteur des paroles de «L' Internationale », a dédié un distrayant poème à celle-ci, que l'on trouvera plus bas en annexe 3

(La Revue socialiste, T.1, n°4 avril 1885)

LÀVAL (rue).		LAVIEUV
10). 9 et 9 et mps,	X Arr. (OPÉRA). St-Geor- ges). ← Rue des Martyrs, 61 et 65, → rue Pigale, 56.	tre de la TRE). C
sier- r, 1. r. ur. her. ier. eur. . bac, cer.	2 Garaud (Mme), épiciere, et Martyrs, 57. 3 Delamotte, tapissier, et Martyrs, 51. Fréret (Vor) et Cie, négts en bois à ouvrier. Le Fort (Edouard), di- recteur du journal la Maison de campagne. Léonard et Cie, pharma- cien. Michel (Eng.), quincaillier. Soty (E.), architecte. 4 Hostellier, fab. de chevalets et mannequins pour peintres. 5 Bagary, nég. 7 Mallet (Fernand).	usine au 53. Maunat, teinturier. Petermann, boucher, et Bréda, 81. 31 bis Clémancet (L.), ar- chitecte-expert. 32 Carville (Joseph), pape- tier. 33 Armand-Dumaresq, peint. Taibout (Amédée) (E), et Cie, fact. de pianos ; ma- gasin. 35 Gaillan (Mme), pension bourgeoise. 36 Degas (Constant) et Cie, tapissiers, et Provence, 56. 37 Ecole professionnelle Lemonnier, Mme Victor Poulin, directrice, Aixioli (P.), peintre-vi- trier. 39 Laval (Mlle Clémence), compositeur et profess. de musique.
		1 Lego nale 3 Lalèg vitr 5 Aubl tion 6 Perri 7 Melg 9 Bres 11 Fouc 12 bis M 13 Leliu 15 Girai fem 16 Rolle 19 Jaco 20 Lesu

Certificat d'aptitude

Contenu de l'examen , délivré après 1881 par une commission dorénavant sans ministre des cultes ni dame patronnesse (!) :

écrit : dictée, 2 questions de mathématiques, rédaction, dessin sur ardoise, travaux à l'aiguille

oral : explication de texte, histoire, géographie, histoire naturelle, chant + exercices pratiques

l'école maternelle de Vincennes :

Les Écoles de l'Ouest à Vincennes comprennent deux établissements: maternelle et élémentaire, qui sont contigus; l'adresse de Gabrielle est celle de l'école maternelle.

La première salle d'asile de Vincennes date d'environ 1837.

en 1850 une directrice s'occupe seule de 66 enfants (sans femme de service dédiée, apparemment, car poste crée vers 1871)

en 1859 on crée un poste de sous-directrice car il y a plus de 150 enfants !

À partir de 1867 on envisage de créer un deuxième ensemble d'écoles primaires + salle d'asile, qui sera le groupe des Écoles de l'Ouest. Dans le projet, qui subit des retards, la salle d'asile est prévue pour 200 enfants. Les écoles primaires (filles et garçons) ont été construite vers 1876, l'école maternelle en 1880.

Annoncée par affiche publique, la nouvelle Salle d'asile de l'Ouest ouvre le 18 octobre 1880.

Elle accueille les enfants des deux sexes âgés de 2 à 7 ans.

Certificat médical obligatoire (absence de maladie contagieuse et vaccination)

Ouverture : 7h du matin à 7h du soir du 1er mars au 1er novembre

8h du matin à 6h du soir du 1er novembre au 1er mars

Sortie à midi possible, mais la règle est un panier-repas fourni par les parents

Une directrice, une sous-directrice et une femme de service faisant aussi office de gardienne des lieux, toutes trois logées sur place.

Ce qui fait donc 3 personnes pour 200 enfants de 2 à 7 ans, 10 à 12 heures par jour, toute l'année... 100 enfants par institutrice !

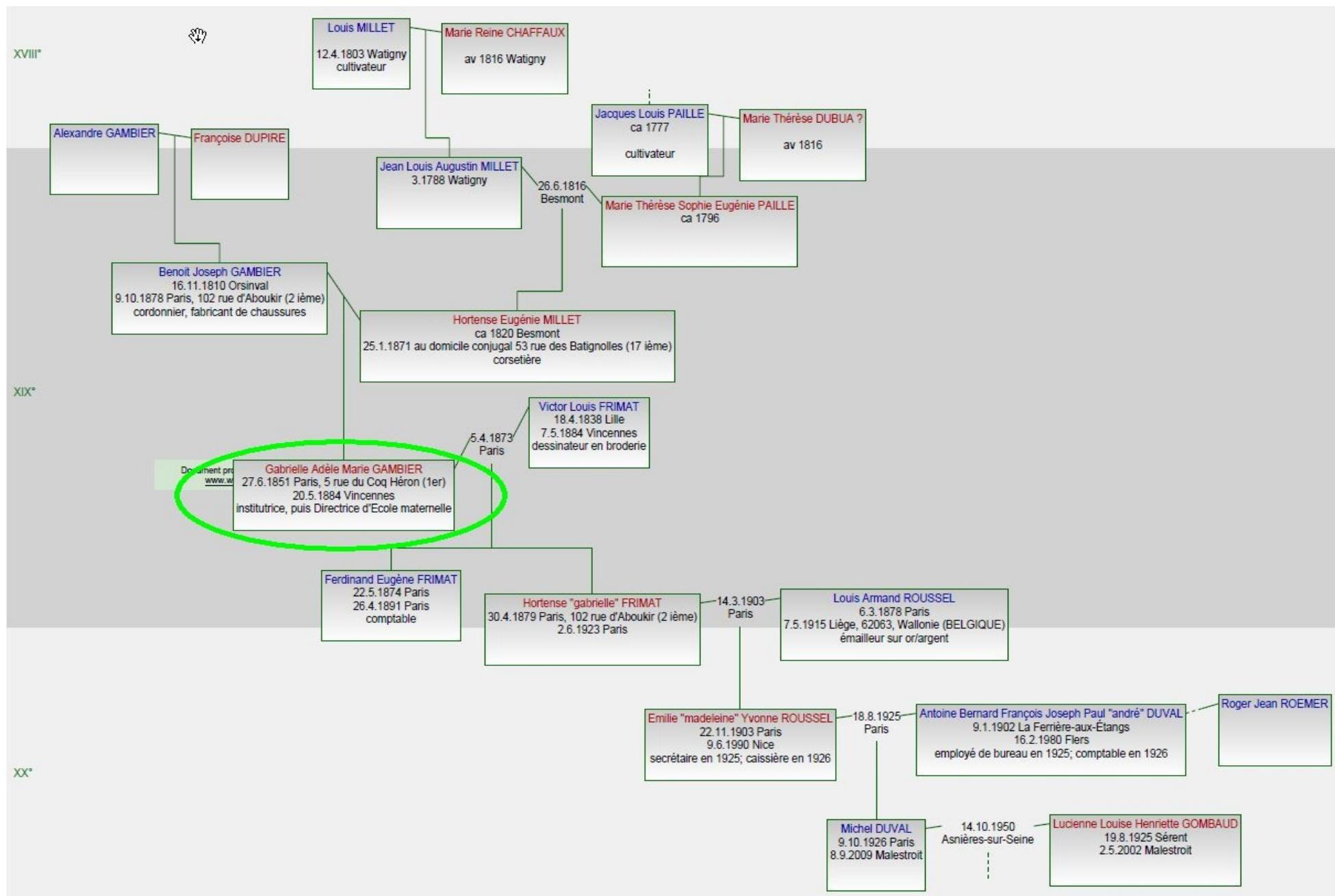
annexe 1

		1850 : loi Falloux sur l'enseignement (qui confie un large pouvoir à l'Église catholique)
27 juin 1851	naissance à Paris au domicile de ses parents, 5 rue Coq Héron (1er) (voir : acte de naissance reconstitué, microfilm 5MI1 716) son père est cordonnier- fabricant de chaussures, né en 1810 à Orsival (Nord) sa mère corsetière, née en 1820 à Besmont (Aisne)	2 décembre 1851: coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, fin de la Deuxième République ; proclamé empereur un an plus tard sous le nom de Napoléon III (Second Empire) exil de Victor Hugo jusqu'en 1870
		1853 à 1870 : travaux du préfet Haussmann 1855 puis 1867, 1878 : Expositions Universelles à Paris
		1859 Darwin, De l'Origine des Espèces 1863 Ernest Renan : Vie de Jésus 1864 électromagnétisme de Maxwell 1865 Mendel (hybridation des plantes) 1867 premier livre du Capital de Marx 1869 Mendeleïev (classification des éléments chimiques)
	Gabrielle « a complété ses études aux cours organisés par la Société pour l'instruction élémentaire »	1861 Julie-Victoire Daubié première femme inscrite (et reçue) au baccalauréat 1865 Louise Michel (qui est institutrice) ouvre une école à Paris 1868 Madeleine Brès première femme inscrite à la Faculté de Médecine de Paris (avec autorisation du mari, soutien de l'Impératrice Eugénie et du ministre Victor Duruy)
		vers 1861 : aboutissement des travaux de Pasteur réfutant la génération spontanée vers 1865 : pasteurisation (bière, vin) 1867 : création de son laboratoire à l'ENS
		1862 moteur à 4 temps (Beau de Rochas) 1865 : Jules Verne, De la Terre à la Lune
29 mars 1870	« Brevet de capacité de second ordre » encore dit « Brevet élémentaire »	juillet 1870 à janvier 1871 Guerre perdue contre la Prusse 4 septembre 1870 : proclamation de la République 7 octobre 1870 : Gambetta quitte en ballon Paris assiégié
25 janvier 1871	décès de sa mère « au domicile conjugal 53 rue des Batignolles (17 ^e) »	26 janvier 1871 : signature de l'armistice avec la Prusse mars à mai 1871 : Commune de Paris août 1871 : Thiers, président de la troisième République

1872-73	un an « sous-maîtresse à l'école professionnelle de la rue Laval » (aujourd'hui rue Victor Massé 9°) au 37 rue Laval, il s'agit d'une École Professionnelle Lemonnier, pour femmes (en 1876, 700 élèves à Paris dont 200 rue Laval - dès 12 ans...)	(Elisa Lemonnier a ouvert sa première école en 1862)
5 avril 1873	mariage à Paris 2° ; elle a 22 ans, lui 35 ans elle réside 25 rue Gaillon, 2°, et est « institutrice » son époux Victor Louis Frimat, domicilié 35 rue de la Tour d'Auvergne (9°) est « dessinateur » sur les actes d'état civil, « dessinateur en broderie » au 157 de la rue Montmartre, d'après le Bulletin du Commerce de 1881 (microfilm 2MI3 79) de tous leurs parents, seul le père de Gabrielle est alors encore vivant	mai 1873 : Mac Mahon président
22 mai 1874	naissance de leur fils Ferdinand Eugène (qui décédera à l'âge de 17 ans) ils habitent 26 rue Pétrelle (9°), Gabrielle est « institutrice »	1874 interdiction du travail des enfants de moins de douze ans
9 octobre 1878	décès du père de Gabrielle à leur domicile 102 rue d'Aboukir (2°)	1876 phonographe de Charles Cros 1876 dictionnaire universel en 15 volumes de Pierre Larousse
30 avril 1879	naissance de leur fille Hortense Gabrielle au 102 rue d'Aboukir Gabrielle (28 ans) est alors « sans profession »	janvier 1879 : Jules Grévy président Jules Ferry ministre de l'Instruction Publique Ferdinand Buisson Directeur de l'Enseignement Primaire (jusqu'en 1896)
1873 à 1881	elle donne des leçons particulières	1880 : découverte du bacille de la typhoïde (Eberth) 1881 : Pasteur : début de ses travaux sur la rage 1882 : Koch découvre le bacille de la tuberculose puis en 1883 le vibron du choléra
1 octobre 1881	« stage comme adjointe à l'école maternelle de la rue Madame » il s'agit encore de la Salle d'Asile du 6° arrondissement, 40 rue Madame, dans le Bulletin du Commerce de 1881 (microfilm 2MI3 80) elle y a été attachée par la société Froebel et en dirige la 3ième section ; « par l'entremise de M. Périer, professeur à l'École normale d'Institutrices, qui l'avait mise en rapport avec Mme Delabrousse » - inspectrice de la Société Froebel » NB Mme Delabrousse, née Marie Anna Yon, plus connue sous le nom de Anna Lampérière	1879-1882 œuvre de Jules Ferry : décembre 1880 : loi Camille Sée instituant les collèges et lycées publics de jeunes filles juin 1881 : gratuité de l'enseignement primaire mars 1882 : obligatoire (de 7 à 13 ans) et laïque

...	« sa fille étant tombée malade, elle a dû demander un congé et a été remplacée ; elle se trouve maintenant sans emploi »	1881 Exposition Internationale d'Électricité (1000 lampes à incandescence à filament de tungstène, installées par Edison)
29 mars 1882	Certificat d'aptitude à la direction d'une école maternelle (Paris)	
18 avril 1882	diplôme obtenu, elle formule une demande d'emploi	
9 mai 1882	fiche de renseignements remplie par M.Georgin, Inspecteur de l'Enseignement primaire elle réside 18 rue Vavin (6 ^e) (non loin de la rue Madame) son mari « après avoir monté un atelier pour son compte personnel, est maintenant employé comme dessinateur chez M.Emery, rue de la Paix »	
16 octobre 1882	nomination comme Directrice de l'École maternelle de l'Ouest à Vincennes (dite aussi « Prévoyance » d'après une adresse provisoire précédente de l'école de l'Ouest)	
17 janvier 1883	note individuelle de l'inspectrice Marignac : « Mme Frimat est intelligente, elle désire réussir. Je crois que, d'ici peu, elle aura relevé sa petite école, jusqu'ici bien délaissée par Mlle Bigot, qui avait été, pendant deux mois, chargée de la direction »	novembre 1883, mars 1884 : arrêtés du préfet Poubelle
7 mai 1884	décès de Victor Louis, en son domicile rue de l'Égalité (c'est l'adresse de l'école maternelle)	
20 mai 1884	décès de Gabrielle, de même	

annexe 2



Venez à l'École Attrayante,
Ouvrières de l'avenir!

Prenez le compas et l'équerre,
Ou, main libre et de premier jet,
Tracéz au dessin linéaire,
Ou composez d'après l'objet.
Sous la palette chatoyante,
L'art des rayons va resplendir:
Venez à l'École Attrayante,
Vrais artistes de l'avenir!

Libre de cœur et de pensée,
Ne jugeant plus tout à faux-jour
La femme y grandira sensée
Dans la conscience et l'amour.
Le ruisseau bleu qui suit sa pente
Coule à flots purs sans se ternir
Venez à l'École Attrayante,
Venez femmes de l'avenir!

Là pas de vanités huppées;
Va, grand monde, pour tes salons,
Façonner ailleurs les poupées
Qui ne parlent que de chiffons,
Pour l'Égalité rayonnante
Tous nos petits coeurs vont bondir:
Venez à l'École attrayante,
Citoyennes de l'avenir!

On s'exalte dès le jeune âge,
Par moins de grammaire absorbé,
Pour la science du ménage,
La religion du bébé.
Sous la couveuse prévoyante
Un monde nouveau va grandir:
Venez, à l'École attrayante,
Venez, mères de l'avenir

+ EUGÈNE POTTIER

+ L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE⁽¹⁾

Dédiée à M^{me} Victor Paulin, fondatrice d'écoles professionnelles.

Fourier, qui voulait tout en fête,
Sur l'école absurde et baillant,
Sema, de sa main de prophète,
Le grain du Travail Attrayant.
L'Institutrice intelligente
Associe étude et plaisir:
Venez à l'École Attrayante,
Venez, enfants de l'Avenir!

L'école Professionnelle
D'aspect bienveillant, familier,
C'est, dans la sphère maternelle,
La Classe unie à l'Atelier.
Atelier sain, Classe riante,
Où les facultés vont s'ouvrir:
Venez à l'École Attrayante
Frêles bourgeois de l'Avenir!

On n'y farcit pas les cervelles
Des dogmes menteurs du passé;
La Science, clarté nouvelle,
Y remplit un ciel décrassé.
Jamais la soutane impudente
Ne s'y glisse pour abrutir:
Venez à l'École Attrayante
Jeunes raisons de l'Avenir!

Du métier, gentes compagnonnes,
Voici porcelaine et couleurs;
Pour exercer vos mains mignonnes
Voici la couture et les fleurs.
Pas de patronne rudoyante
Pour vous exploiter et punir:

(1) Cette poésie a été mise en musique par Mlle Julia Meurisse.

autres notes prises au cours des recherches, ne concernant pas directement Gabrielle

On compte en France, en 1863, 11 Écoles Normales de filles (beaucoup plus pour les garçons) et 53 « cours normaux » pour filles, qui forment aussi les institutrices. En 1879 sont rendues obligatoires une école normale pour chaque sexe, par département, ce qui sera fait progressivement. Celles de Paris sont ouvertes en 1872. Vers 1889 ces réformes mènent à la suppression des « cours normaux ».

La sécularisation et la laïcisation sont en marche et la bataille fait rage, on trouve par exemple dans le journal « La Croix » de très méchantes attaques contre les infirmières laïques, accusées de tous les maux...

et si des religieux voulaient ouvrir leurs propres écoles professionnelles c'est aussi parce que

... « L'École professionnelle Lemonnier, fondée sous le patronage de la libre-pensée, avait excité l'attention du Supérieur de la rue de Sèvres, et provoqué son zèle. Il fallait arracher les âmes à ces maisons d'orgueil, d'incrédulité et, trop souvent, hélas, d'immoralité. » ...

Les Écoles normales (on y entre à 15 ans, pour 3 années de formation) sont réformées par des décrets de 1881; les pratiques religieuses, qui étaient obligatoires, deviennent facultatives. Les écoles restent évidemment distinctes pour les filles et les garçons, et les programmes ne sont pas tout à fait identiques, les filles ont trois heures de couture par semaine !

Pour les écoles maternelles, la formation a lieu dans les « Cours pratiques des salles d'asile » devenues Écoles Pape-Carpantier ; je ne connaissait pas cette dernière dénomination, qui figure encore au fronton de certains établissements comme l'école de la rue Boursault (17°)

(merci Google Street View)

